Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

Band: 4 (1926)

Artikel: Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1925

Autor: Blondel, L

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727527

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

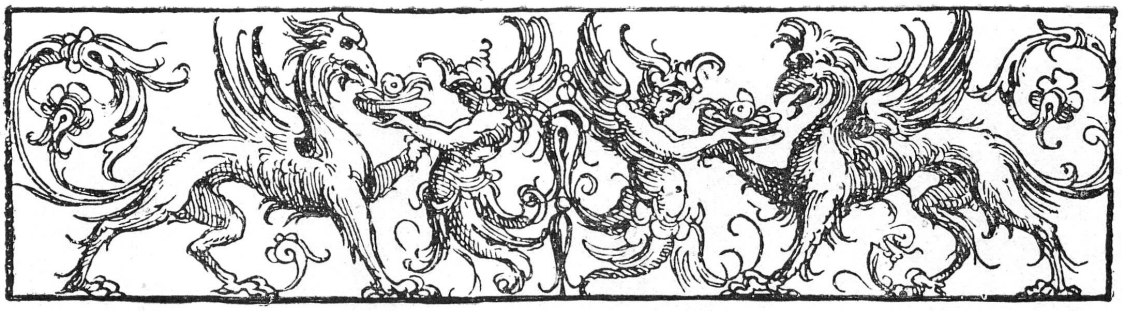

CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1925

L. Blondel.

Le sanctuaire de Maia.

Nous avions signalé l'année dernière, à propos du port romain, la présence d'un mur très important entourant le temple de la Madeleine[1]. Les travaux d'aménagement de la terrasse derrière l'abside de l'église, les fouilles entreprises pour la construction d'un transformateur électrique, enfin l'abaissement du niveau de la rue de Toutes-Ames et de la Madeleine ont fourni des renseignements très utiles sur la topographie antique de la région. La Madeleine avait peu à peu été enterrée et les bases des contreforts, bien conservées, sont maintenant redevenues visibles. Les remblais successifs étaient de date relativement récente et postérieure au XVIe siècle. Pour des raisons qui nous échappent, on a rehaussé de plus de deux mètres les rues de Toutes-Ames et de la Madeleine, recouvrant ainsi une partie importante de l'ancien cimetière. En dessous de ces rues, sous la Place de la Madeleine et même derrière l'abside, sous l'étroite ruelle du Paradis, les ouvriers ont rencontré des squelettes. Le cimetière comprenait le pourtour de l'église. Mais ces tombes avaient presque partout subi un bouleversement complet. On aurait dit de vraies fosses communes, seules quelques tombes profondes, sous la rue du Paradis, appuyées contre le mur antique que nous allons étudier, avaient été respectées.

[1] *Genava*, t. III, p. 95.

Les fondations des maisons comprises dans le carré entre l'ancienne rue de la Fontaine, la rue des Limbes, l'église et la rue de Toutes-Ames, n'ont fourni aucun document particulièrement intéressant. A noter une cave voûtée, depuis longtemps abandonnée, qui se prolongeait sous la rue du Paradis derrière le second corps de logis du nº 20, rue de la Fontaine. C'est une preuve de plus, qu'au moment de l'agrandissement de la Madeleine du côté de l'orient, on a dû raser d'anciens immeubles. Leurs fondations se retrouvent jusque sous le sol de l'église, les fouilles de 1914, sur ce point, sont convaincantes.

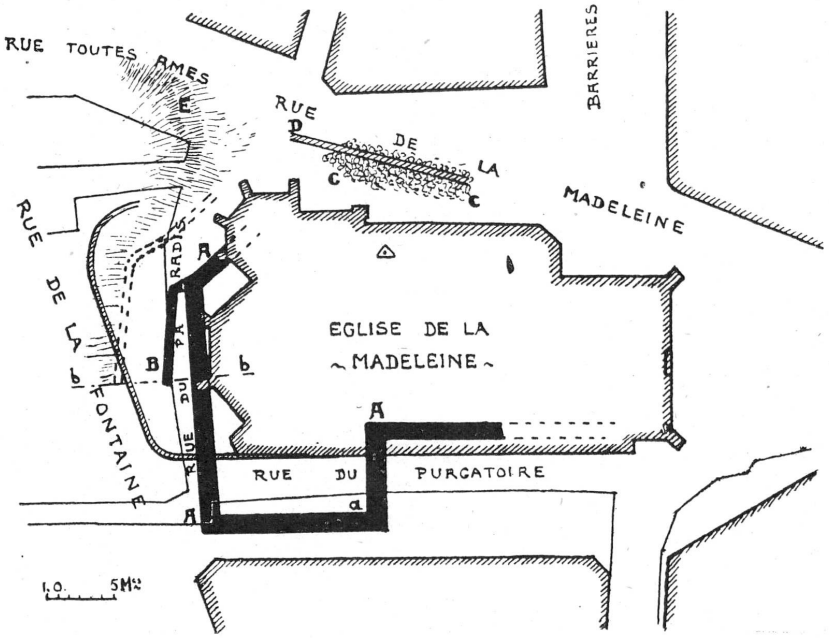

Fig. 1. — Murs antiques autour de la Madeleine.

Sous la rue de Toutes-Ames, l'abaissement des niveaux a fait retrouver les fondations des immeubles qui fermaient le passage communiquant avec la rue de la Fontaine, immeubles démolis en 1876. Sur ce point, très près de l'atelier Bajettini (partie du nº 1 rue Toutes-Ames), il a fallu démolir les restes d'un ancien four circulaire. Le sable naturel ne s'est trouvé qu'à une assez grande profondeur, particulièrement en face du nº 2 *(fig. 1, E)* de la rue Toutes-Ames, où il existait une cavité remplie de terreau noir, d'os et de tuiles antiques ou du moyen âge. A partir de cette fosse le terrain naturel remontait brusquement dans la direction de la rue de la Madeleine. Ces constatations ont été rendues plus complètes grâce aux fouilles entreprises pour poser un collecteur relié à celui de la rue de la Fontaine. Il est donc certain que l'espace compris entre l'abside de la Madeleine et la rue de la Fontaine se trouvait à un niveau

très inférieur et que derrière les installations du port antique s'étendait un emplacement à peu près à la hauteur des digues du lac.

L'abaissement de la rue de la Madeleine et la construction du collecteur nous ont permis d'examiner plus loin encore ces niveaux primitifs. En face de la chapelle S. E. de l'église, sur le sable, gisaient deux gros blocs erratiques et le terrain naturel se relevait brusquement dans la direction de l'ouest. En face du clocher, les fouilles coupèrent à 1 m. 50 en dessous du sol actuel (3 m. 50 sous l'ancien sol de la rue) un empierrement important, reste indubitable d'une voie romaine *(fig. 1, C-C)*. La stratification de cette fouille se présentait de la façon suivante : en dessous des déblais modernes ou du moyen âge, remplis d'ossements humains et de tuiles, puis de sable rougeâtre avec des poteries, venait une couche de 30 centimètres de gravier et petits cailloux, ancienne surface de la voie, plus bas une couche de 1 mètre composée d'un empierrement d'énormes blocs, mesurant jusqu'à 60 centimètres de longueur, mélangé à de la marne grise avec quelques débris de poterie romaine. En dessous encore, 50 à 80 centimètres de sable remué, rouge, avec des fragments de vases de tradition nettement gauloise. Le tout reposait sur le terrain naturel composé de sable jaune. C'est la première fois qu'il nous est donné d'étudier une voie romaine dans la ville même; à part quelques traces sous la rue de l'Hôtel-de-Ville rien de semblable n'était parvenu intact dans l'agglomération urbaine[1]. Parmi les tessons de poterie reconnus dans les dépôts de cette route, à 50 centimètres de profondeur dans la couche des gros cailloux, une signature de potier, sur deux lignes, ligne supérieure fragmentaire, accompagnée d'une palmette, au nom de TITI IUSCULI, fabricant arétin du 1er siècle av. J. C.[2]. Le niveau de la rue romaine était sensiblement le même que celui des anciens sanctuaires de la Madeleine. Sans doute que l'accumulation des gros boulets provenait de la nécessité d'établir sur un bas-fond une chaussée suffisamment élevée pour relier la rue de la Fontaine à la voie du bord du lac, suivant le tracé des rues actuelles de la Madeleine, Traversière et Rôtisserie, pour desservir les ports échelonnés sur la côte. Le long de la fouille, par dessus les empierrements antiques, se prolongeait un mur de petite dimension, probablement la clôture du cimetière *(fig. 1, D)*.

La présence de cette voie est aussi intéressante, parce qu'elle est en relation avec les murs antiques entourant la Madeleine. Les observations du mois de février ont été complétées au mois de novembre par des fouilles que nous avons faites pour déterminer le tracé du grand mur. Nous pouvons maintenant nous faire une idée d'ensemble de cet ouvrage, de sa forme et de sa disposition, en liaison avec les installations du port. Ce gros mur dessinait un carré long avec une avance, sorte de bastion, dans la direction du lac, mesurant une largeur de 19 m. 20 sur 8 mètres de profondeur.

[1] L. Blondel, *L'oppidum de Genève*, *Bulletin Soc. d'Hist. et Arch. Genève*, t. IV, p. 347.
[2] Max Ihm, *Die Aretinischen Töpfereien*, *Bonner Jahrbücher*, 1898, p. 117.

Nous avons dit l'année dernière pourquoi nous pensions que cette construction était en relation avec l'inscription de *Maia* découverte en 1910. Nous étudierons de plus près cette question.

La muraille retrouvée se compose d'un massif de maçonnerie épais d'1 m. 30 dans sa partie supérieure et de 1 m. 55 à sa base *(fig. 2, coupe et élévation)*. Le fruit de la maçonnerie n'existe qu'extérieurement, il est constitué par deux retranches de 10 et 15 centimètres. La paroi interne est entièrement verticale. Des cailloux assisés et appareillés épais de 25 à 30 centimètres maintenaient un blocage composé de pierres roulées et de quelques tuiles noyées dans un mortier blanc très abondant. L'appareil extérieur du mur a été visible sur une hauteur de 2 m. 55 et une longueur de 7 m. Les assises, hautes de 16 à 20 centimètres, présentaient un aspect intéressant. Dans la partie inférieure, les pierres empruntées à des blocs erratiques et des cailloux roulés de rivière, cassés, étaient disposés en lignes horizontales et allongées, alors que dans la partie supérieure on reconnaissait distinctement une disposition en diagonale du type dit en arête de poisson. Les deux ou trois assises supérieures changeaient de nature, soit comme matériaux employés, soit comme mortier; elles provenaient d'un remaniement postérieur. Du reste l'église et principalement les chapelles démolies, datant du XVe siècle, se sont servies sur plusieurs points de ces substructions. Par contre les fondations du temple, en arrière du mur antique, descendaient beaucoup moins profondément. Le remaniement de la partie supérieure du mur utilisé peut-être comme fortification du côté du lac, explique qu'en 1910 on ait pu croire à un ouvrage du moyen âge; il explique aussi que la pierre portant la dédicace à Maia ait été retrouvée amalgamée à la surface interne de la maçonnerie[1] *(fig. 1, a)*.

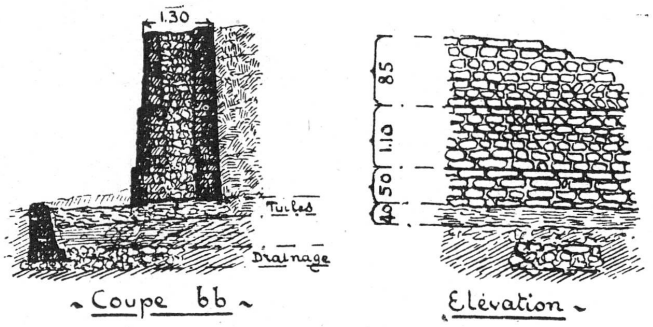

FIG. 2. — Coupe et élévation du mur antique.

La muraille reposait à sa base sur une épaisse couche de tuiles romaines cassées, haute de 40 centimètres, formant drainage. En dessous seulement on rencontrait le sable naturel. Longitudinalement, les fondations étaient posées en escalier, au fur et à mesure du relèvement du terrain. Tout ce dispositif indique un mur de terrasse et non un mur d'édifice. On a voulu constituer un terre-plein dominant le port. Une autre construction est venue confirmer cette opinion. Du côté de la rue du Paradis, à 6 m. 40 de la rue des Limbes, les ouvriers travaillant à l'établissement d'un trans-

[1] B. REBER, *Les fouilles sur l'emplacement de la Madeleine-Longemalle à Genève*, 1913.

formateur électrique ont découvert un deuxième mur de même nature que le premier, mais beaucoup moins épais, mesurant 75 centimètres à la base avec une retranche de 15 centimètres et un fruit très accentué face au mur principal *(fig. 1, B)*. Les deux murs formaient donc deux talus opposés et n'étaient pas parallèles, car le petit mur se dirigeait vers l'autre avec un angle très aigu, certainement pour le rejoindre plus loin. A noter que les fondations de ce nouvel ouvrage se trouvaient 70 centimètres plus bas que l'autre. Comme construction et mortier ils sont identiques. Ce mur secondaire faisait suite à un autre (épais de 1 m.) très dur, ayant appartenu à un édifice du moyen âge, peut-être une des dépendances de la propriété de l'évêque à Longemalle et qui a servi de base postérieurement à une maison du quartier. Un drainage de gros cailloux roulés, enfoncés dans le sable, partant de la tête du petit mur antique, perpendiculairement aux fondations de la muraille principale de la terrasse, laissait encore passer de l'eau. Nous avons pensé que le petit mur était destiné à retenir les terres d'une rampe d'accès entre le port et la terrasse. Les fouilles de cet automne ont vérifié cette supposition. En effet, nous avons fait dégager la suite du grand mur pour nous rendre compte s'il faisait retour du côté de l'ouest. Nous avons vu que des chapelles disparues et particulièrement celle qui est qualifiée de sacristie sur le plan Billon avaient utilisé ces fondations, en posant par dessus des soubassements en roche assez soignés. A un endroit la muraille romaine avait été entamée dans sa partie supérieure pour pouvoir faire des inhumations, une rangée de squelettes avait la tête appuyée contre le mur. Après une longueur de 20 m. 50, en ligne droite, la terrasse prononce en effet un coude vers le S. O. Mais ce changement de direction ne se fait pas par un angle droit, au contraire par un angle très obtu, une sorte d'éperon, auquel par la base vient se souder le petit mur dont nous avons parlé. L'idée d'une rampe d'accès latérale se confirmait, malheureusement il n'a pas été possible de retrouver le mur de soutènement opposé, permettant d'évaluer la largeur de la voie d'accès. L'espace compris entre la rampe et la terrasse était, en dessous des squelettes, rempli de déblais, grandes *tegulae*, de mortier, et particulièrement des fragments de parois revêtus de stuc rouge sans dessins. Quelques poteries ordinaires, un débris de vase peint rouge d'époque tardive, une boule d'épingle en bronze, une tête de clou de même métal complètent la série assez pauvre d'objets antiques trouvés sur ce point.

Le mur en retour de la terrasse se prolonge jusque sous les fondations de la chapelle S. E. où il devait se terminer, car il n'a pas été retrouvé dans les substructions de ladite chapelle. Très certainement, en regard des niveaux, la rampe d'accès et la terrasse rejoignaient la voie empierrée établie sous la rue actuelle de la Madeleine.

A l'opposé, le mur de terrasse antique, après être rentré sous l'église, faisait un angle droit en se dirigeant vers l'ouest. Nous avons pu l'examiner au moment des fouilles exécutées par M. C. Martin dans la Madeleine, en 1914. Plus loin, il se confond avec les bases du mur principal nord du temple, en arrière des chapelles. Il n'a pas

été possible de le suivre au delà de l'église. Les nivellements effectués sur la place n'ont rien révélé de semblable, sauf de nombreux ossements humains, déjà dispersés, et la base d'une maçonnerie isolée, en face de l'entrée principale, restes probables du socle d'une croix en pierre. Il est vraisemblable que de ce côté-ci comme de l'autre on parvenait à la terrasse par une rampe.

Que représente cette terrasse en quadrilatère dominant le port ? Après l'extension prise par le trafic et le commerce sur le lac, il devint nécessaire d'établir une place plus élevée que la grève, et séparée des bassins ou quais marchands. On chercha donc, dans le courant du Ier siècle ap. J.C., à relier le port et la voie principale par des rampes d'accès et à construire un terre-plein, utile pour le commerce. Nous estimons qu'on dût établir sur cet emplacement un marché et que là aussi furent élevés des portiques entourant le sanctuaire dédié à *Maia*. Un sondage effectué tout près des fondations des différentes églises retrouvées sous la Madeleine actuelle a prouvé que très profondément le sol était rapporté, que mélangés au sable il y avait de nombreux fragments de poterie antique. C'est bien une terrasse constituée par des remblais fort anciens. Dans ces fondations des trois églises, précédant le temple actuel, il a été récolté plusieurs grandes *tegulae* presqu'intactes avec des dessins en forme de tresse, faits à la main et un important fragment de socle en roche mesurant $0^{m},68$ à $0^{m},79$ de largeur sur $0^{m},32$ de hauteur. J'ai aussi noté une petite base de colonne en roche. Mentionnons, pour mémoire, l'inscription de TITUS NONNIUS, édile, réemployée pour former le seuil d'une des églises. A l'époque chrétienne, des sanctuaires, dont le plus ancien est certainement carolingien, peut-être mérovingien, vinrent s'établir sur cette terrasse à la place de l'autel de *Maia;* ils furent entourés d'un cimetière avec des tombeaux à dalles et en forme de cuve.

Nous devons nous représenter le sanctuaire de *Maia*, non pas comme un temple de grande dimension, mais comme un simple autel ou laraire orné du portique mentionné dans la dédicace. Cette place publique, ce *forum*, était bien choisi pour être honoré par la mère de Mercure favorisant le commerce. Presque partout *Maia* et Mercure sont associés dans la même dédicace et leur culte était très répandu dans notre région à l'époque de la Gaule romanisée. Ainsi à Lyon, dans le quartier de St-Just, un sanctuaire dédié à Mercure et Maia orné de statues; dans la cité des Trois Gaules, au dessus du port de la Saône, un autel à Maia auguste avec un bas-relief représentant la déesse assise dans une *cathedra*, sous une arche à pilastres et tenant entre ses mains, ramenées sur son giron probablement des fruits[1]. Dans le pays des Allobroges qui nous avoisine, on rendait un culte à Maia et Mercure, à Groisy et à Villaz, localités proches d'Annecy[2].

[1] A. Allmer et P. Dissard, *Inscriptions antiques du Musée de Lyon*, t. III, p. 10, nº 198, p. 15, nº 199.

[2] A. Allmer, *op. cit.*, t. III, p. 328 et 329.

Il était naturel qu'au dessus du port, sur la terrasse regardant le lac, où bateliers, marchands et industriels avaient établi leur marché, les Genevois d'alors aient songé à élever un autel à *Maia*, protectrice de leur commerce.

* * *

Le port gallo-romain.

La suite du port de Longemalle n'avait pu être reconnue du côté de l'ouest; les constatations faites au moment de la démolition des immeubles n°s 1 à 17, rue de la Madeleine, exécutée cette année, permettent de combler cette lacune dans une certaine mesure.

Moyen âge et époque moderne. — Aucun document archéologique important n'a été recueilli dans ces maisons qui formaient tout un côté de la Place et rue de la Madeleine. Celles qui étaient le plus proche du Perron (n°s 1, 3 et 5) avaient déjà disparu, mais leurs fondations subsistaient encore sous le sol; par contre celles qui portaient les n°s 11 à 17 n'ont été abattues que cette année. Ce groupe de maisons était divisé par une ruelle ou impasse qui aboutissait à des cours derrière les immeubles, face au nord. Le n° 17 portait pour enseigne « Le Chamois », déposée maintenant au musée. La façade du n° 15 offrait seule encore quelque intérêt, les fenêtres du premier étage montraient des moulures en accolades. Sur l'une d'elles se lisait la date 1604 avec un monogramme, un B et un R reliés par une barre horizontale supportant un F; au R est accolé un C ou un O[1]. Cette date indique une reconstruction avec les initiales du propriétaire. Malgré nos recherches nous n'avons pu identifier le nom du monogramme. En 1619 cette propriété, unie dans la suite à la parcelle voisine, appartenait à Humbert de Chevrens et portait aussi comme enseigne « Le Chamois »[2]. Toutes ces maisons présentaient le même type, avec un escalier à vis sur la façade; elles étaient pourvues de caves profondes bien voûtées. Les cours postérieures formaient une terrasse de plusieurs mètres plus élevée que le rez-de-chaussée des immeubles de la rue de la Croix-d'Or. Cette surélévation n'était du reste pas naturelle, on s'en est aperçu en voulant poser les fondations des nouvelles constructions. En effet, ce n'est qu'à 5 ou 6 mètres en dessous de la place de la Madeleine qu'on a atteint le sable naturel. Les caves des maisons démolies reposaient sur un réseau inextricable de murs et de caves voûtées abandonnées, remplies de déblais de toutes sortes, du charbon et même des ossements avec quelques crânes. Comme dans le quartier de la Rotisserie, à la suite des graves incendies du XIVe siècle, les habitants avaient été obligés de combler les ruines et de reconstruire à un niveau beaucoup plus élevé. Pour le sinistre de 1334

[1] Musée, collections lapidaires, n° 722.
[2] Archives d'Etat, Genève. Evêché, Gr. 14, f° 793 et suiv.

qui a tout particulièrement ravagé la paroisse et l'église de la Madeleine le chroniqueur ajoute : *et fuerunt exfondrati omnes soturni domorum*, soit toutes les caves des maisons furent effondrées[1]. Les murs retrouvés dans ce sous-sol étaient donc antérieurs à cette catastrophe et quelques-uns très anciens. En particulier derrière la cour du nº 13 *(fig. 3, A)* on voyait une muraille épaisse d'1 m. 30 qui venait se souder du côté du lac, perpendiculairement au mur de terrasse encore plus important (1 m. 40) qui se dirigeait vers l'est en B. Ces ouvrages en cailloux roulés, très durs, avec un appareil en épis, devaient se relier à l'enceinte fortifiée des XIIe et XIIIe siècles [2]. On en a retrouvé le tracé sous les immeubles démolis de la rue de la Croix-d'Or[3]. Ces murs de ville s'étendaient de la porte de la rue d'Enfer à la porte du Fort de l'Ecluse, au bas du Perron, mais il y a eu divers remaniements ; il est probable qu'un premier ouvrage suivait de plus près la colline et rejoignait le mur antique reconnu autour de la Madeleine. Nous avions émis cette hypothèse en 1916[4].

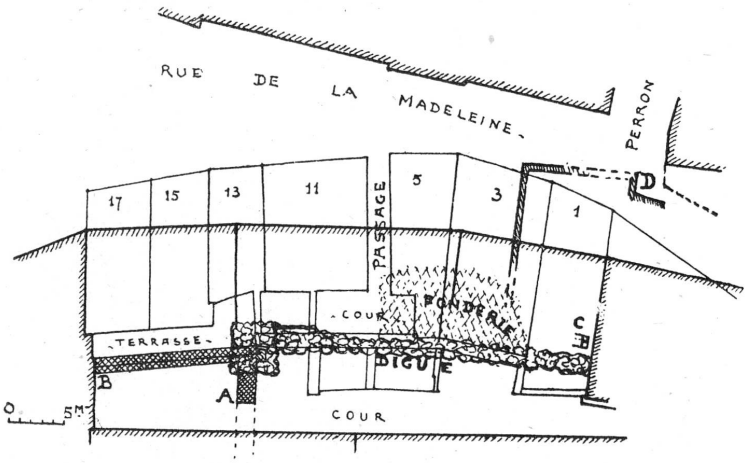

Fig. 3. — Le port gallo-romain.

Si les niveaux sous les immeubles ont été modifiés, ceux de la rue de la Madeleine l'ont été plus encore. Les constatations faites l'année dernière ont montré que non seulement il y avait plusieurs mètres de déblais, mais que la chaussée avant les incendies devait être plus étroite. Il n'est pas question ici d'expliquer le réseau des murs enfouis sous le sol, les parcellements ressemblent, à peu de chose près, aux propriétés récemment tranformées. Mentionnons l'existence d'un puits, encore intact, sous l'immeuble nº 1 et un four circulaire en briques sous la maison nº 3.

Epoque gallo-romaine. — Bien que les terrassements n'aient pas été poursuivis partout jusqu'au terrain naturel, les fouilles ont cependant atteint sur plusieurs points le niveau gallo-romain. Une fois l'enlèvement des deuxièmes caves terminé, une digue de gros blocs est apparue en avant des terrasses et parallèlement aux Rues-Basses. Cet amoncellement de pierres, posé sur la grève du lac, était analogue

[1] *Mémoires Soc. d'Hist. et Arch. Genève*, t. IX, p. 309.
[2] J. B. G. Galiffe, *Genève historique et archéologique*, t. I, p. 119 et suiv.
[3] C. Favre, *Bulletin Soc. Hist et Arch. Genève*, t. II, p. 328 et suiv.
[4] L. Blondel, *Bulletin Soc. Hist. et Arch. Genève*, t. IV, p. 63.

à celui que l'on a déjà signalé l'année dernière bien que moins important. La digue se prolongeait derrière les immeubles 1 à 13, mais faisait complètement défaut derrière les cours 15 et 17. L'un de ces blocs avait la forme d'une dalle posée de champ et mesurait trois mètres. La digue cessait brusquement près du mur du moyen âge (A) pour faire retour quelques mètres du côté de la colline. Entre les blocs étaient répandues des poteries grises et noires ainsi que de la poterie rouge sigillée du Ie siècle. Il faut voir dans cette digue la limite de la grève à l'intérieur du port. D'après nos renseignements[1], il n'a pas été trouvé de lignée de pilotis plus en avant, mais d'autre part, le barrage des blocs n'est pas ici assez important pour constituer une première défense contre les vagues. M. Reber a signalé qu'en 1913 on trouva, sous les maisons 19 à 23, faisant l'angle avec la rue d'Enfer, des blocs erratiques et de nombreux pilotis noircis[2]. Il faut donc admettre que le troisième bassin du port se prolongeait jusque dans cette partie et que peut-être il y en avait un quatrième, sous l'emplacement que nous étudions ici. En arrière de la digue protectrice, composée seulement de pierres sans pilotis, le port se terminait du côté de la colline par un perré de moindre importance.

Si ces trouvailles se sont montrées pauvres en objets, à part plusieurs fragments d'un vase de forme 29, probablement de la Graufesenque, quelques restes de poterie peinte à zones rouges et blanches, par contre nous avons relevé sur toute la surface comprise entre les nos 1 à 5, jusqu'à la ligne des gros blocs, des scories et débris ferrugineux, formant une couche compacte. Ce sont, à n'en pas douter, les restes d'ateliers métallurgiques ou de fonderies. Quelques-uns de ces débris, mélangés au sable, étaient très lourds. Pour confirmer cette découverte, nous avons recueilli tout auprès beaucoup de creusets. Plusieurs d'entr'eux, bien que brisés, n'ont pas été utilisés, car il ne décèlent aucune trace de feu ou de métal fondu. Ce sont des gobelets à bords droits, légèrement évasés, sans rebord mouluré, en terre blanche siliceuse. Il y en a de trois grandeurs différentes, les diamètres de base mesurant 24, 35 et 58 mm. avec des épaisseurs de paroi de 4, 5 et 8 mm. On ne peut évaluer exactement leur hauteur, aucun de ces vases ne nous étant parvenu intact. Nous ne pouvons spécifier la nature exacte de ces ateliers métallurgiques, car il n'a été vu aucun four en place. Mentionnons pourtant, assez près de la digue, en dessous de la cave du no 1 (C), une partie d'un dallage composé de deux plaques de terre cuite de dimension inusitée. Chacun de ces carreaux mesurait 63 sur 68 centimètres avec une épaisseur de 10 centimètres. Sont-ce là les derniers restes d'un atelier ? c'est probable. Ces trouvailles font mieux comprendre la présence de vases de grande capacité, à grains schisteux, trouvés l'an dernier tout auprès sous la rue *(fig. 3, D)*. Nous indiquions que, comme au Mont Beuvray, ces *dolia* aux parois épaisses, à panse ronde, devaient être en relation avec des

[1] Renseignements de M. Corte, architecte, qui a construit les maisons sur la rue de la Croix-d'Or.

[2] B. Reber, *op. cit.*, p. 19.

ateliers de forge[1]. La suite des travaux a confirmé cette supposition. Il est très naturel que le voisinage de l'eau et les facilités du port aient permis l'établissement d'ateliers métallurgiques dans cette région.

Sous le nº 15 les ouvriers ont recueilli une base de petite colonne en roche, antique, de même dimension qu'une autre trouvée à Stᵗ Pierre[2]. Les reconstructions de la ville dans ce quartier sont maintenant achevées, il sera dorénavant difficile de revoir les traces du port gallo-romain. Seuls quelques massifs de terrain, sous les rues, pourront compléter dans la suite les renseignements qui peu à peu sont venus, ces dernières années, enrichir nos connaissances archéologiques sur cette époque lointaine.

* * *

Découvertes à la Tour-de-Boël.

Les démolitions des maisons de la rue de la Tour-de-Boël se sont poursuivies cet été, les immeubles nᵒˢ 10, 12, 14 et 16, compris entre cette rue et la rue de Bémont ont été abattus. S'ils n'offraient pas grand intérêt, leurs fondations devaient nous réserver des surprises au point de vue archéologique.

La colline composée de sable jaunâtre très serré, sans aucun gravier, prononce à cet endroit une pente très abrupte. En bas sous le nº 10, en élargissant l'accès de la rue Calvin prolongée, les ouvriers découvrirent plusieurs squelettes ensevelis dans de la chaux vive, aussi les os étaient-ils totalement fusés. Les fouilles présentèrent un intérêt tout particulier, au mois de juillet, lors de la démolition des caves derrière le nº 12. Ces immeubles se composaient de deux corps de logis en profondeur et d'une terrasse dominant la rue de Bémont. Le second corps de logis résultait d'un empiètement tardif de la surface bâtie sur la terrasse, à un niveau légèrement inférieur à celui du premier corps de logis. Le mur qui séparait ces deux constructions formait un amalgame curieux d'époques différentes *(fig. 4, A-A)*. Epais en moyenne de plus de deux mètres, il se composait du côté de la rue de la Tour-de-Boël de cailloux roulés, sur une largeur de 0.80 m., et du côté de la rue de Bémont d'énorme blocs taillés de roche et de grès rouge, pris à des édifices antiques.

Au premier moment nous avons cru retrouver un fragment de l'enceinte réduite romaine, mais après examen nous avons reconnu un simple assemblage de matériaux réunis ici au moyen âge. Au moment de l'agrandissement de la maison du côté de la rue Bémont et de l'établissement de la cave sous le deuxième corps de logis, les maçons se contentèrent de reprendre en sous-œuvre les gros blocs, en élevant un contrefort peu épais en cailloux roulés. La longueur de ce tronçon de mur mesurait

[1] *Genava*, t. III, p. 70-71.
[2] Musée, collections lapidaires, nº 725, semblable au nº 151.

environ 9 mètres, sans compter le mur en retour du côté de la rue Bémont, ouvrage de même nature, dans lequel il y avait aussi des roches antiques. La muraille A-A se prolongeait quelque peu sous la cour du nº 14.

En élévation, les assises des gros blocs, au nombre de deux ou de trois, présentaient une hauteur variant de 1 m. 20 à 1 m. 45, d'un aspect imposant. Des deux côtés de la cave 12*bis*, s'élevaient, dans les angles, des massifs de maçonnerie en forme de colonne couronnés par des blocs et destinés à supporter des sommiers. Les matériaux antiques employés étaient au nombre d'une trentaine, quelques-uns de grande dimension (jusqu'à 1 m. 70 de longueur). Outre les roches du pied du Jura, il y avait des grès rougeâtres, semblables à ceux de l'enceinte réduite romaine à la Taconnerie. Sous les blocs quelques briques et le sable naturel.

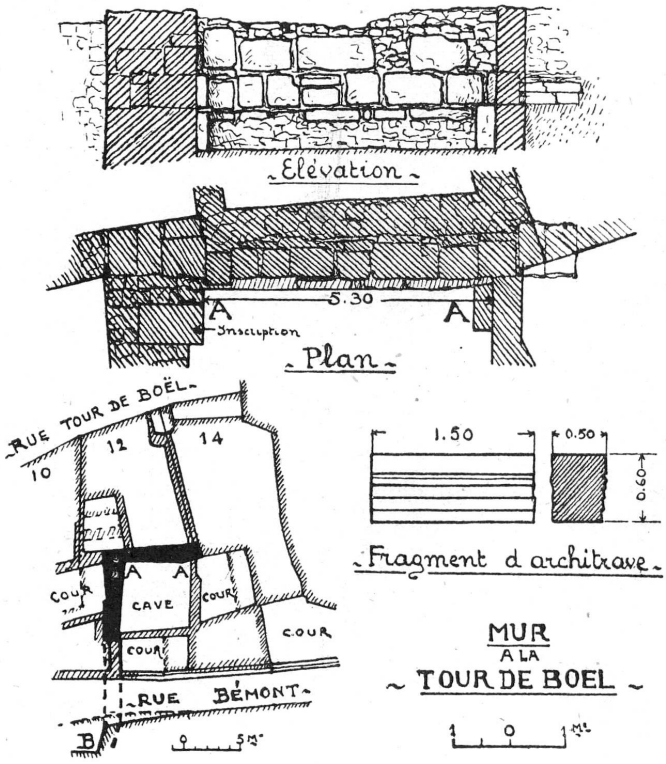

FIG. 4. — Découvertes à la Tour de Boël.

Il n'a pas été possible de conserver toutes ces pièces, plusieurs d'entre elles, même moulurées, n'offraient pas un intérêt suffisant. Nous donnons ici la seule pierre travaillée qui ait été détruite, un fragment d'architrave *(fig. 4)*. La pièce capitale par son intérêt, trouvée le 20 juillet, qui provient du contrefort latéral, est celle qui porte l'inscription de *Q. Decio Alpino IIII vir nautae lacus Lemanni*[1]. Nous n'insistons pas ici sur l'importance d'une pareille découverte, qui confirme ce que nous supposions l'année dernière à propos du port gallo-romain et de l'existence d'une corporation des nautes du lac[2]. M. W. Deonna a déjà indiqué dans un article: *Récentes découvertes romaines à Genève*, tout l'intérêt de cette dédicace[3]. Il est bien probable que ce monument provient des environs du port.

Tout auprès, on a retrouvé deux fragments de base et la moitié du couronnement du monument. Voici le tableau complet des pièces reconnues dans ce mur:

[1] *Journal de Genève* du 22 juillet 1925, *Découverte archéologique.*
[2] *Genava*, t. III, p. 100.
[3] *Indicateur d'antiquités suisses*, t. XXVII, 1925, p. 136 et suiv.

5 morceaux de corniche	Nos 730-734 du Musée.
1 cippe funéraire avec *ascia* et fil à plomb figuré . .	No 739.
1 dédicace à Q. Decio Alpino	No 728.
2 fragments, base de la dédicace	Nos 735-736.
1 fragment, couronnement de la dédicace	No 729.
2 tambours de colonne en grès rouge de 0,53 m. de diamètre	Non conservés.
1 fragment de colonne en roche avec cannelure . .	No 737.
1 fragment de pilastre circulaire engagé, en roche .	No 738.
1 fragment de corniche en roche d'un mètre de long.	Non conservé.
1 fragment d'architrave en roche, de 1 m. 50 de long.	Non conservé.
4 blocs en roche, non moulurés avec traces de tenons de 1 m. 49 à 1 m. 70 de long	Non conservés.

Outre cela, on a recueilli près du mur un fragment de volute en molasse, peut-être un chapiteau mérovingien (no 740), une pierre avec des dessins en creux ayant du servir de moule pour la fonte, du XVIIe siècle? (no 742), enfin une tête sculptée du moyen âge sur une pierre en encorbellement (no 741).

Les fragments de corniche ont été retirés sous la cour du no 14, mais nous ne croyons pas que le mur se continue plus loin à ce niveau.

Il semble difficile de se rendre compte pourquoi on a accumulé sur ce point tous ces matériaux. La seule explication plausible est celle d'une enceinte du moyen-âge. En effet une des fortifications, dite intermédiaire, a emprunté ce tracé. Afin de clore le bourg de Villeneuve, du Perron à la rue de Bémont, on avait, au début du XIIIe siècle, élevé une muraille le long du lac, en se servant d'une quantité de matériaux antiques. D'un côté il y avait la porte du Perron (Fort de l'Ecluse), de l'autre la porte de Bonmont (entre les immeubles Och et Ramu). De la maison de Bonmont (maison Ramu) la muraille allait rejoindre l'ancienne enceinte romaine en suivant les terrasses de la rue Bémont actuelle, jusqu'au haut de la Tour de Boël. Le fragment retrouvé forme l'angle entre les deux directions, celle de la Tour de Boël et celle de la maison de Bonmont (A-A et A-B). Du côté de la Cité la ville n'était protégée que par une fortification descendant de la porte de la Tertasse à celle du pont du Rhône, l'espace entre le pont et la porte de Bonmont, le long du Rhône, était dépourvu de murs. Le tracé indiqué par Galiffe dans son plan synoptique de Genève est fautif sur ce point; il n'y a jamais eu trace de fortifications, soit dans les textes, soit sur le terrain, entre ces deux points de la rive[1]. On jugea la ville suffisamment à l'abri de ce côté, jusqu'au moment où les quartiers au bord de l'eau eurent pris une telle extension qu'il fallut, au millieu du XIVe siècle, établir des nouveaux murs vers le lac, du pont du Rhône à Rive (Tour Maîtresse). Tout dénote dans cette enceinte intermédiaire

[1] J. B. G. Galiffe, *op. cit.*, p. 400.

un travail hâtif et provisoire, elle nous a heureusement conservé sur plusieurs points de son parcours de précieux monuments de l'antiquité.

Ravin de la Tour-de-Boël. — Pendant les démolitions poursuivies en 1924 nous avions remarqué un ravin à l'est de la rue de la Tour-de-Boël; cette dépression était remplie de poteries peintes[1]. La même faille s'est retrouvée plus haut à quelques mètres de distance de la rue. Sa largeur ne dépasse guère 2 à 3 mètres, les pentes latérales en sont très abruptes et limitées par le sablon dur de la colline. Longitudinalement la déclivité est si prononcée que les déblais du haut glissent sur ceux du bas. C'est davantage un fossé qu'un ravin naturel, qui peut se prolonger encore plus haut sous les maisons encore existantes. Nous avons eu l'occasion d'observer cette dépression sous les anciens n°s 17 et 19 au moment de la création de la rue Calvin prolongée. De même que dans sa partie inférieure elle était remplie de poteries, mais les glissements constants ne permettaient pas une étude stratigraphique exacte. Ces déblais comprenaient des centaines de fragments de vases, assiettes, cruches, bols gaulois et romains. On y voyait les *ollae* à bandes peintes rouges et blanches si typiques et aussi à bandes blanches et noires bien plus rares. A l'encontre de ce que nous avons vu il y a deux ans, ces poteries peintes étaient mélangées à des vases gris et noirs. De plus, beaucoup d'os d'animaux, principalement du porc, dont la moelle avait été extraite. Il y avait un complet mélange de pièces de la fin de la Tène et de l'époque impériale. Ce qui nous a frappé, c'était le nombre important de vases déformés pendant la cuisson et qu'on avait dû jeter sans pouvoir les utiliser. Nous avions déjà parlé d'un potier indigène, travaillant dans le voisinage, nous ne pouvons expliquer autrement la présence de ces pièces mal venues et impropres à la vente. N'étaient exportés ou vendus que les récipients qui avaient résisté à la cuisson. Certes la plupart de ces vases proviennent de fabriques étrangères, mais quelques-uns d'entre eux plus grossiers de facture pourraient bien être indigènes. Parmi tant de variétés de vases, les amphores vinaires faisaient totalement défaut.

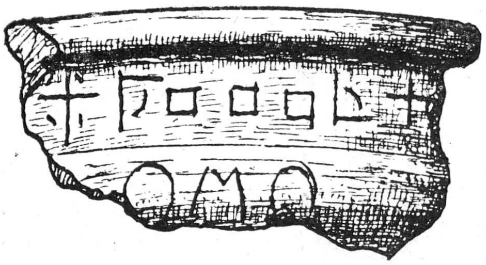

Fig. 5. — Graffite.

Sur un fragment de soupière de terre grise mesurant 19,6 centimètres de diamètre on lit un graffite après cuisson. Une autre partie de ce vase perdu par un ouvrier portait aussi, paraît-il, des signes gravés *(fig. 5)*. En dessous du rebord se voit l'inscription suivante: OMO, surmontée de trois carrés encadrés par deux signes, à gauche un gamma et à droite un L, dans lesquels sont inscrits des croissants. A gauche de cette ligne supérieure une croix, cantonnée de points, à droite une croix simple.

[1] *Genava*, t. II, p. 84 et suiv.

Cette inscription, qui a probablement un sens talismanique, est d'une lecture difficile. Il faut remarquer cependant que le mot OMO est reversible, que d'autre part la croix cantonnée, ainsi représentée, rappelle le signe solaire des Gaulois, enfin que les carrés et les gamma, peut-être les lettres A L *celtarum*, sont des représentations qui ont aussi une valeur symbolique traditionnelle[1]. Les trois lettres surmontées des trois rectangles empruntent le nombre mystique trois déjà cher aux populations celtiques[2]. De quelque manière qu'on l'interprète, ce graffite offre un exemple intéressant et rare dans notre région des croyances populaires gallo-romaines.

Quant aux autres fragments de poterie trouvés dans le ravin, ils sont identiques à tous ceux que l'on voit dans le sous-sol de la haute-ville; nous étudierons plus en détail des pièces analogues à propos d'un fonds de cabane gaulois découvert non loin de là sous la nouvelle rue.

* * *

Petit Lancy, bracelet en bronze.

Au printemps de cette année, M. Thévenaz arrachait un chêne dans sa propriété limitée par les chemins des Maisonnettes et des Troënes au Petit Lancy, lorsqu'il mit à découvert à plus d'un mètre de profondeur des fragments de tuiles et quelques os qui n'ont malheureusement pas été déterminés. Parmi ces débris il a recueilli un bracelet romain en bronze *(fig. 6)*.

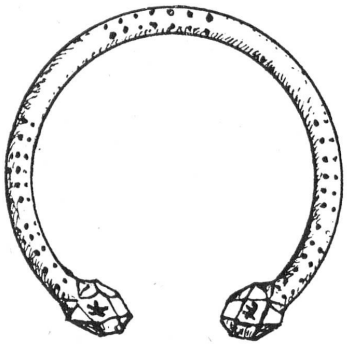

Fig. 6. — Bracelet en bronze.

Cet objet très bien conservé forme un cercle ouvert d'un diamètre de 84 mm., avec une ouverture de 23 mm. Les deux extrémités de l'anneau se terminent par des renflements, ornés de facettes polygonales, simulant des têtes de serpent. Sur les deux facettes supérieures et inférieures des renflements, à la place d'yeux sont gravés des ornements en forme de demi molettes. La surface de l'anneau est décorée de séries de points, disposés en trois zones. L'intérêt de cette découverte réside dans le fait que jusqu'à ce jour on n'avait trouvé aucune antiquité sur le plateau du Petit Lancy. Il était, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, couvert de bois et de broussailles. Une investigation soigneusement conduite permettrait de se rendre compte s'il s'agit ici d'une tombe ou d'un reste d'habitation.

[1] W. Deonna, *Les croyances religieuses et superstitieuses de la Genève antérieure au christianisme*, 1917, p. 371 et suiv., 391, 504. Voir aussi Alex. Bertrand, *La religion des Gaulois*, 1897, p. 140 et suiv.

[2] J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et romaine*, 1914, t. II, p. 1527 et suiv.

* * *

Moillesulaz, aqueduc de Genève.

Depuis plusieurs années nous faisons des recherches pour reconstituer le parcours de l'aqueduc antique conduisant les eaux à Genève[1]. Nous avons à Moillesulaz procédé à quatre sondages, pour repérer et mesurer la canalisation. Dans la première fouille, sous l'ancienne école enfantine (nº 219), sur la route d'Annemasse, il a été retrouvé intact, avec un peu d'eau, son tracé parallèle à la route; dans les autres fouilles au haut de la montée de Moillesulaz (Suisse), la voûte avait cédé et le canal était obstrué. La voûte est en tuf bien appareillé, les pieds-droits verticaux forment un blocage épais de 49 centimètres, le radier est horizontal. Les dimensions intérieures sont les suivantes: largeur 47 centimètres, hauteur sous voûte 78 à 80 centimètres.

Nous nous réservons de parler plus en détail de cet aqueduc quand nous aurons réussi à déterminer le tracé en amont du côté d'Annemasse, et en aval, de Chêne à Genève. Nous pouvons déjà conclure que cet aqueduc semble suivre constamment la grande route Annemasse-Genève à quelques mètres de distance et que le Foron devait être franchi sur arcades et non pas sous le lit de la rivière, comme cela avait été affirmé par les gens du pays et quelques auteurs. Il devait en être de même pour la traversée de la Seymaz.

[1] L. Blondel, *L'aqueduc romain de Cranves à Genève*, *Bulletin Soc. Hist. et Arch. Genève*, t. IV, p. 387 (1921).